

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2022.53

L'an deux mille vingt et deux, le quatorze décembre, le Conseil Municipal de BREZINS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire en salle du Conseil, sous la présidence de Mr Gilles GELAS, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Date de convocation : mercredi 7 décembre

Date d'affichage : mercredi 7 décembre

Présents : 16

MM. Gilles GELAS, Jean-David BARBE, Didier ROUDET, Hervé LUC-PUPAT, Patrick FOURNIER, Frédéric ESTIENNE, Mathieu LUC-PUPAT, Gabriel BENOIT, Michel DUBOIS, Didier GATTEL
MMES Audrey PERRIN, Denise PETIT, Angélique PARADIS, Isabelle METRAL, Céline MOREL, Florine DUPEUX,

Arrivée de Mme Audrey PERRIN à 20h30

Absents : 3

MARION Gérard, DEMARCQ Valérie, TOURNU Delphine,

Pouvoir : 3

PETIT Denise, PARADIS Angélique, ROUDET Didier

A été élu secrétaire de séance :

PETIT Denise

2022.53 DEMANDE DE SUBVENTION A L'ETAT DANS LE CADRE DE LA DETR 2023 POUR LA REALISATION D'AMENAGEMENTS DE SECURITE ET DE LA REFECTION DE LA VOIRIE RUE DU RONZARET :

Le Maire expose :

Suite au développement urbain du secteur du Ronzaret et dans un souci de sécurité pour les piétons et les automobilistes, il serait souhaitable de faire des aménagements de sécurité et de refaire la voirie communale de la Rue du Ronzaret.

Une étude de faisabilité a été réalisée par un cabinet d'étude qui propose les aménagements suivants :

Réduction de la chaussée en créant un cheminement pour les piétons délimité par des bordures ou de la peinture.

Mise en place de chicane pour faire ralentir les véhicules

Modification de la signalétique verticale

Réfection de la voirie et création de puits perdu

Au stade de l'étude de faisabilité, l'estimation des travaux est de : **124 320 €**

Dans le cadre des aides aux communes ce type d'aménagement pourrait bénéficier de la DETR à hauteur de 20% du projet.

Le plan de financement pourrait être le suivant

Envoyé en préfecture le 15/12/2022
Reçu en préfecture le 15/12/2022
Publié le 16/12/2022
ID : 038-213800584-20221215-202253DDESUBDET-DE



Subvention DETR :	24 864 €	20 %
Conseil départemental :	35 000 €	Plafond
Auto- financement :	64 456 €	
Total Coût des Travaux	124 320 €	

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité décide :

De valider les travaux sur la Rue du Ronzaret

De valider le plan de financement

D'autoriser le maire à faire la demande de subvention auprès de services de l'état pour la DETR 2023

D'autoriser le maire à signer tous les documents afférents à cette demande

Le Maire,



Gilles GELAS